



Cinqueux Infos

Bulletin de liaison de la municipalité

Edito.

...Les vacances se terminent, certains sont revenus bien bronzés d'autre moins ou pas du tout mais en principe tout le monde a marqué une pause bien utile en cette période des plus mouvementées que nous traversons.

La rentrée scolaire s'est faite, et le mois d'août a été consacré aux travaux de la rénovation complète de la salle de psychomotricité : prélude au démarrage des grands travaux dont on parle depuis longtemps...

En effet, il faut entre trois à quatre ans, voire plus, pour qu'un projet se voit concrétisé. Entre l'étude préalable et le premier coup de pioche, c'est un vrai parcours du combattant qu'il faut effectuer ; entre les démarches administratives, décisions collectives, agréments de toutes sortes, demandes et suppliques de subventions et j'en passe, les années ont vite passé.

Toujours est-il que fin juillet le dinosaure s'est lentement réveillé et s'est mis en marche : la salle de psychomotricité de l'école maternelle, la réfection et la mise aux normes des deux salles polyvalentes, suivis fin Août du démarrage de la rénovation de l'immeuble Agret, sa transformation en mairie et la construction d'une salle multiactivités. Nous aurons au 4^e trimestre la réalisation de la 2^e tranche de l'assainissement de la rue de Rosoy. Fin de cette année, après les travaux de gros oeuvre dans la nouvelle mairie, réfection du trottoir Nord de la place Tainturier. Nous espérons pouvoir obtenir une dérogation du Conseil Général nous permettant de remplacer les fenêtres des classes en dur et de doubler les vitrages côté rue. Il y a encore la mise aux normes et la consolidation du beffroi de l'église et quelques « bricoles »

Il reste encore beaucoup à faire : remise en état de certaines voies, poursuite du trottoir Nord jusqu'à la salle polyvalente, modernisation du groupe scolaire, transfert des ateliers municipaux, extension du cimetière, fin de l'assainissement de la commune, la plaine de jeux et ses infrastructures etc.

Tout ceci doit se faire le plus vite possible, en tenant compte des possibilités financières de la commune tout en s'efforçant de ne pas augmenter la pression fiscale ...serait-ce résoudre la quadrature du cercle ? A vous de juger ..

En tous cas, bonne rentrée, toute l'équipe municipale souhaite à tous, une reprise dans les meilleures conditions.

Bernard FRICKER

Nos commerçants évoluent..



Au centre bourg, une création : « Méli Mélo d'Art » magasin d'artisanat d'art. C'est avec un certain retard que nous relatons la création au 1A rue Wilfried Pol du magasin « Méli Mélo d'Art » d'artisanat d'art, encadrement etc.



On y trouve plein de jolies choses pour agrémenter son intérieur et de nombreux sujets de cadeaux permettant à tout un



chacun de se faire et de faire plaisir.

Côté métiers de bouche, notre bien sympathique et non moins connu Yves MOYSAN Boucher-Charcutier-Traiteur a profité de ses vacances annuelles pour moderniser sa surface de vente.



plus rationnel.

On se sent moins à l'étroit dans les nouvelles installations qui, de plus, sont aux toutes dernières normes permettant d'assurer à la clientèle l'hygiène et la fraîcheur qu'elle est en mesure d'exiger.



Parlons musique..

Tout le monde connaît l'école de musique de Cinqueux située dans l'ancienne mairie place du Parvis et dirigée par Frédéric ELIAS.

Bon nombre de jeunes cinquatiens en ont tiré au fil des ans, les nombreux enseignements et la pratique de l'art de la musique et de ses instruments.

Pour ses dix ans, elle s'est modernisée et s'est dotée d'une nouvelle appellation : Centre de Découverte des Musiques Contemporaines. (CDMC)

Il suffit de voir, lors de son 10^e anniversaire, que sa réputation l'a suivie puisque plusieurs jours avant l'on affichait complet et que tout le monde n'a pu y participer.

Outre sa participation avec « Musicalement vôtre » lors du Forum des Associations le 10 septembre, on nous informe de la création d'une chorale à Cinqueux, ouverte à tous à partir de 9 ans. En projet : Bal populaire du 14 juillet 2006 et création d'une classe de M.A.O. Musique Assistée par Ordinateur.

Rappelons les enseignements : Guitare, Piano, Saxophone, Accordéon, Clarinette, Chant, Flûte traversière, Flûte à bec, Violon, Solfège, Harmonie musicale, Ateliers en orchestre, Big band, Préparation au BAC option musique, Eveil musical. Renseignements 03.44.72.21.10. Site internet : <http://cdmc-music.fr.st>

Pour le cas où vous ne trouveriez pas l'enseignement d'un instrument ou d'une matière dans les offres ci-dessus, sachez que le Conservatoire de Musique et de Danse de Pont Sainte Maxence peut vous permettre de combler cette lacune. Renseignez vous au 03.44.55.92.87. Tarifs spéciaux pour les habitants de la CCPOH.

Accueil des nouveaux habitants

Comme à l'accoutumée, la municipalité organise une réunion d'information à l'attention des nouveaux habitants de Cinqueux.

Ceci permettra de présenter l'équipe municipale, de donner tous les renseignements administratifs etc. nécessaires pour que chaque nouvel habitant puisse s'intégrer sans problème au sein de notre commune.

Cette réunion se tiendra le vendredi 14 octobre prochain à 18 heures 30 salle du conseil à la mairie.

Tous les nouveaux arrivants et même ceux qui n'ont pu venir l'année dernière sont cordialement invités à cette réunion qui se terminera par le verre de l'amitié permettant ainsi de faire plus ample connaissance.

Venez tous même si vous n'avez pas reçu d'invitation individuelle car nous n'avons pas toujours les coordonnées de tous les nouveaux habitants.

2ème Forum des Associations

Dimanche 10 septembre, l'Amicale Sports et loisirs organise le 2ème Forum des Associations.

Ce sera l'occasion pour chacune de promouvoir ses activités -nombreuses à Cinqueux- afin que chacun puisse trouver l'activité qui représente de l'intérêt pour son plaisir tout autant que pour sortir un peu de l'isolement dans lequel pas mal de gens s'enferment à l'heure actuelle.

N'oublions pas la brocante

La traditionnelle brocante annuelle se tiendra le dimanche 25 septembre.

Organisée et animée par l'A.J.C. elle se tiendra dans le même périmètre que les années précédentes sauf à l'aplomb des travaux de la nouvelle mairie.

Le repas des Anciens

Changement de paysage cette année, il aura lieu au Château de Raray le Jeudi 24 Novembre à midi.



Le Château de Raray

Il sera animé comme d'habitude par le groupe de Cinqueux et un service de cars permettra à tous de se déplacer sans problème pour passer un agréable moment dans un cadre superbe. Bien entendu, toutes les informations seront données dans les invitations individuelles qui seront adressées à toutes et à tous.

Le colis des Anciens

La remise du traditionnel colis et le goûter des anciens aura lieu le Mercredi 14 Décembre à 16 heures, salle Maurice



Une animation du Centre de Loisirs

Guerlin.

Là aussi, ce divertissement sera animé par nos sympathiques musiciens du groupe musical de Cinqueux.

Toute l'équipe municipale souhaite aux Anviens de venir le plus nombreux possible à ces deux journées.

Avis de recherche

Nous avons reçu, en mairie, une demande émanant du département historique de Prague en Tchéquie, concernant un événement qui s'est produit le 21 mai 1940 sur le territoire de Cinqueux. Ce jour là, un avion de chasse de l'armée de l'Air Française, un Morane-Saulnier MS 406 N° 758, piloté par un Tchécoslovaque, le Lieutenant Josef DYMA a été abattu lors d'un combat avec des chasseurs allemands. Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital St Vincent à Senlis où il est décédé le même jour. Il a été enterré à Senlis puis, depuis, transféré au cimetière Militaire Tchécoslovaque de La Targette à Neuville- St Vaast près d'Arras.

Toute personne pouvant donner des précisions sur la disparition de ce glorieux soldat est priée de les transmettre en mairie qui les acheminera à Prague.

Centre de loisirs Été 2005

L'été se termine, la rentrée scolaire s'est faite et le centre de loisirs a fermé ses portes pour le plus grand regret de ses enfants.

Cette année, ce centre était organisé par la communauté de communes en collaboration avec les communes de Rieux, Angicourt et Monceaux.

Un service de transport emmenait les enfants dans les différents sites.

Cinqueux accueillait les 6/12 ans, Angicourt les maternelles et Sacy le grand, les pré-adolescents.

Pendant les trois semaines de juillet, 26 enfants ont été inscrits et ont profité des animations à Cinqueux;

L'année 2005 s'est avérée être une très bonne expérience qui se renouvellera en 2006.

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Dans notre précédent numéro, nous vous avons présenté le projet d'aménagement du centre bourg réalisé par un architecte paysagiste. Compte tenu de l'ampleur du projet, nous y reviendrons dans nos prochains numéros.

En cet automne, nous passons du stade de projet à celui de réalisation. Ils concernent tous deux le centre bourg : la réfection du trottoir nord de la place Tainturier et la réhabilitation de l'ex immeuble « Agret » et sa transformation en mairie.

Nous avons craint de retarder le début des travaux à la suite d'un manque de réponse à un appel d'offre mais les travaux de la mairie ont commencé en avance d'une semaine sur les prévisions initiales. Quant au trottoir, son démarrage s'est effectué dans les temps prévus.

Les trois photos ci contre vous donnent un aperçu des réalisations :

La photo initiale représente l'immeuble « Agret » dans son état actuel et vous remarquerez l'étroitesse du trottoir.

Sur les deux photos suivantes (de la maquette), on distingue la largeur finie du trottoir avec le perron de la mairie qui fait 1,50 m de large. Le trottoir sera protégé par des barrières fixes sécurisant les piétons. Une rampe d'accès conforme aux normes est prévue pour les personnes à mobilité réduite.

L'élargissement en arrondi du trottoir empiétant sur la chaussée permettra le ralentissement « forcé » des véhicules et donc augmentera la sécurité des piétons.

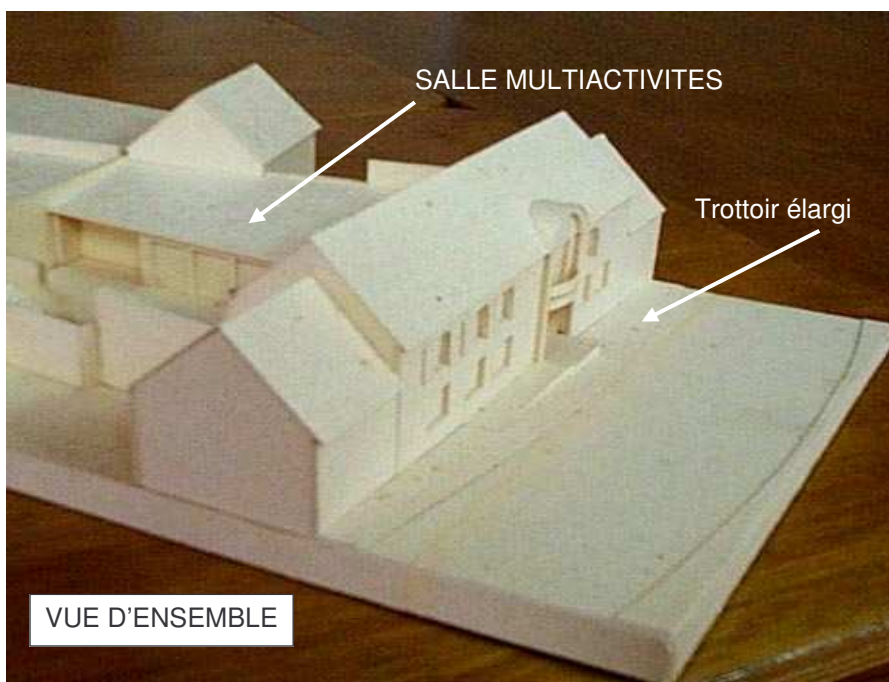
En plus de la réhabilitation de l'immeuble en façade, un bâtiment neuf va être édifié dans la cour à l'arrière de l'immeuble principal et servira de salle du conseil, des mariages et de réunions ou d'activités diverses silencieuses.

La réfection du trottoir a été confiée à l'entreprise Guillou d'Angicourt et se fera en coordination avec ceux de la mairie.

Pour la mairie ce sont 9 entreprises qui ont été retenues toutes locales dont deux cinquantiennes : Caumont pour la plomberie et le chauffage, et Longuépée pour l'électricité.

La durée totale des travaux est prévue sur 15 à 16 mois.

Nous espérons que ces travaux nécessaires, ne causeront pas trop de désordres, ni de désagréments, mais le proverbe ne dit-il pas « que pour être belle il faut savoir souffrir... »



Cinqueux-Infos a un petit frère :

WWW.VILLE-CINQUEUX.FR

Chacun pourra se pencher sur son berceau à partir du 26 septembre prochain.

Bien entendu, comme tout nouveau né, il faudra lui laisser le temps de grandir et le guider dans ses premiers pas.

Conçu autour du site portail de la CCPOH, il sera parmi les deux premiers avec RIEUX à fonctionner sur les 17 que compte celle-ci.

Tout comme son aîné, Cinqueux-Infos, il fait partie des moyens officiels de communication de la commune de

Cinqueux. Il assurera la diffusion des compte rendus de conseil municipaux, les arrêtés, les convocations et les rapports des commissions etc. sous le contrôle de la municipalité etc.

Il donnera aussi presque en temps réel les informations courantes et sera remis à jour de manière constante.

Chacun aura la possibilité de faire paraître en son sein des informations, des annonces, des images, de petites œuvres, à la condition expresse que ces envois n'aient aucun caractère polémique, injurieux, diffamatoires, contraires aux

bonnes mœurs, de caractère raciste ou haineux etc. Chaque envoi sera contrôlé par la municipalité qui exercera dans ce cas son pouvoir de censure sans avoir à en donner d'explication. Tout envoi dont l'expéditeur ne se sera pas identifié correctement sera rejeté et détruit. Les envois pourront se faire par courriel sous support Word, Excel, ou Publisher à l'adresse internet suivante :

mairie.cinqueux@wanadoo.fr

Pour le cas où vous n'auriez pas la possibilité de nous adresser de courriel, vous pouvez nous adresser vos documents sur support magnétique ou sinon en dernier ressort sur papier et nous le